Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 85 (1940)
Heft: 10

Rubrik: Commentaires sur la guerre actuelle

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Commentaires sur la guerre actuelle

A plusieurs reprises nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur le problème de la défense anti-chars. Nous croyons utile d'y revenir encore puisque les engins blindés jouent, en coopération avec l'aviation, le rôle principal dans la guerre d'aujourd'hui.

Chez nous, certains milieux très étendus ont cru longtemps que le terrain montagneux était un obstacle absolu pour les chars de combat. Les faits de ces derniers mois ont prouvé qu'il n'en était rien. Pour s'en convaincre, il n'est que de se souvenir de l'avance des unités blindées et motorisées en Norvège et, plus près de nous, des exploits des grandes unités italiennes de même espèce, progressant au Petit Saint-Bernard, au Mont Cenis ou au col du Mont Genèvre.

Pour nous, ces exemples sont beaucoup plus riches en enseignements que les grandes batailles livrées en France ou en Pologne où le terrain n'a que peu d'analogie avec le nôtre.

La première déduction à tirer, c'est que le terrain constitue rarement, *sur de grandes étendues*, un obstacle absolu (régions de haute montagne mises à part). Il faut donc être très prudent avant de le déclarer impraticable, et sur cette base procéder à une organisation défensive. De conclusions de ce genre il est résulté maints déboires (Meuse, Ardennes, etc...).

Depuis de nombreuses années, la *Revue militaire suisse* a toujours défendu la thèse que la défense anti-chars primait toute autre considération dans le choix d'une position défensive. Cette manière de voir était juste. La guerre actuelle en a toutefois encore amplifié le sens.

En effet, il ne suffit plus d'avoir une position fortement tenue face à l'ennemi, mais *celle-ci doit être organisée pour pouvoir résister à des attaques venant de toutes les directions.*

On ne peut plus parler de « direction de l'ennemi » ou de « face à l'ennemi » ou « d'arrière ». La position doit former un véritable hérisson pour que le défenseur puisse agir efficacement partout.

Pour justifier cette nécessité il suffit de songer à la tactique employée maintenant par les grandes unités blindées et motorisées :

— chercher un trou dans la défense (œuvre des éléments de reconnaissance, qui n'insistent jamais lorsqu'ils se heurtent à une résistance, mais vont de suite tâter ailleurs) ;
— une fois le trou ou le point faible de la position défensive découvert, les chars *s'engouffrent* dans la brèche réalisée.

Ils agissent alors en largeur et en profondeur, pour prendre ensuite la position à revers.

On n'insistera jamais assez sur la nécessité de la continuité de la position et sur la *profondeur* (l'expérience a montré qu'un minimum de 5 km. était indispensable). En écrivant le mot « continuité » nous ne voudrions pas qu'un doute subsiste quant à son sens. Il s'agit d'une position *profonde*, formée d'une succession de points d'appui faisant face à toutes les directions, et couverts par un obstacle anti-chars, naturel ou artificiel, sans solution de continuité.

Il importe donc que les obstacles artificiels s'appuient à des obstacles naturels. Autrement, ils n'ont aucun sens. Ils sont débordés et toute la position, prise à revers, s'écroule (par exemple à Mlawa).

Parmi les points d'appui, les villages en constituent d'excellents. Barricadés en tous sens, hérissés de feux dans toutes les directions, ils constituent, comme l'expérience l'a prouvé, des surfaces impénétrables aux chars.

Aujourd'hui, on ne peut plus concevoir une organisation défensive en terrain libre, sous peine de la voir submergée en quelques instants. Si le terrain n'offre pas de profondes coupures, des bancs de rochers, des cours d'eau, des forêts, il faut avoir recours aux obstacles artificiels.

Nous passerons rapidement en revue leur valeur respective.

Il ne semblerait pas que les barrages du genre rails

aient donné toute satisfaction. Ils furent souvent écrasés par les chars lourds et moyens, surtout si ces engins pouvaient les attaquer de biais. Contre les autos-mitrailleuses ou les chars légers ils répondirent à ce que l'on attendait d'eux. Notons, en passant, que des barrages où les rails sont simplement enfoncés dans la terre, n'ont aucune valeur. Il faut à chaque rail un socle bétonné.

Les pionniers allemands coupèrent souvent les rails au chalumeau ou en faisant usage de charges explosives.

A condition d'avoir une profondeur suffisante, les pyramides de béton ou de blocs de rochers paraissent avoir été particulièrement efficaces. Naturellement charges explosives et tirs d'artillerie peuvent y causer de sérieux dégâts.

Dans les barrages de ce type, l'essentiel est que pyramides et blocs soient de hauteurs inégales afin que les chenilles des chars ne puissent y trouver des points d'appui.

Les fossés de toute espèce rendent de grands services aussi longtemps que la paroi verticale est en bon état. La hauteur doit dépasser celle du point d'attaque des chenilles. En conséquence, l'assaillant recherchera, par un moyen ou un autre, à la faire ébouler. En bétonnant ces parois, on augmente considérablement la résistance des fossés anti-chars. Si l'assaillant n'arrive pas à détruire le fossé, mais qu'il puisse s'en approcher, il s'efforcera de le combler avec des fascines ou de le franchir en jetant dessus un tablier faisant œuvre de matériel de pont.

Quant aux autres barrages, constitués soit au moyen de machines agricoles, soit d'abatis, ils sont d'un rendement aléatoire. Ils arrêtent les engins blindés ou motorisés de type léger. Si l'ennemi peut s'en approcher, il les déblayera en quelques minutes en disloquant les éléments constitutifs les uns des autres au moyen de puissants tracteurs. Le déblayement de tels barrages est alors l'affaire de quelques minutes.

Tous ces obstacles n'ont de valeur que s'ils sont pris sous un *violent feu d'armes automatiques et anti-chars.*

Les unités blindées visent toujours les arrières du défenseur, tout particulièrement les positions d'artillerie. Ceci montre que la défense anti-chars n'est pas l'apanage de

l'infanterie mais doit s'étendre à l'artillerie qui couvrira ses batteries contre les incursions des chars.

Du reste, dans un point d'appui, *toutes* les armes ont le devoir de concourir à la défense anti-chars.

Nous avons vu, au début de cet article, que les organes d'exploration des unités tâtent la position défensive et n'insistent jamais s'ils se heurtent à une résistance. Ils rompent le combat et cherchent à progresser ailleurs. Avec ce procédé ils obtiennent ce qu'ils veulent, à savoir le repérage des armes que détruira l'aviation, subsidiairement l'artillerie. Cette manière de faire impose un grand nombre de positions de rechange aux armes du défenseur, aux armes anti-chars en particulier.

Relevons que dans la mesure du possible les obstacles artificiels doivent être construits dans les angles morts pour échapper au feu de l'artillerie et un camouflage sérieux est indispensable quand on songe au rôle capital que joue l'aviation soit pour les rechercher, soit pour les détruire.

* * *

Nous étudierons dans une prochaine livraison la défense anti-chars active. Mais auparavant, nous voudrions répéter ce que nous disions au sujet de l'emploi des armes de D. C. A.

Le tir anti-chars, pas plus que le tir contre avions, n'est à la portée de la masse des hommes, mais uniquement de sujets d'élite. Il suffit, pour s'en persuader, de lire les narrations de combats ou de s'entretenir avec les combattants. Chaque fois il est fait allusion à la valeur individuelle de l'homme. En Suisse, nous avons d'excellentes armes, capables d'un rendement élevé. Tirons-en donc le maximum en poussant l'instruction technique et *l'éducation morale* de nos hommes de manière à avoir un choix aussi grand que possible de sujets d'élite. Ce sont eux qui impriment son caractère à une armée.